



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire André-Laurendeau, tenue le 20 janvier 2016 à 19 h 15, au 7450, boul Cousineau à Saint-Hubert.

Sont présents :

Julie-Catherine Mercadier	Parent (1 an)
Sonia Levesque	Parent (1 an)
Alain Côté	Parent (1 an)
Manon Castilloux	Parent (1 an)
Isabelle Fortier	Parent (2 ans)
Virginie Sarria	Parent (2 ans)
Marika Larravoire	Parent (2 ans)
Caroline Giguère	Personnel enseignant (1 an)
Jocelyn Dagenais	Personnel enseignant (1 an)
Nadine Robichaud	Personnel enseignant (1 an)
Caroline Vandal	Personnel de soutien tech. adm. (1 an)
Thierry Cedric Bien-Aimé	Élève – secondaire 4 (1 an)
Marie-Ève Levesque Bouchard	Élève – secondaire 5 (1 an)
Taillon, Marie-Dominique	Direction

Sont absents :

Nathalie Kleber	Parent (2 ans)
Marie-Claude Stebenne	Personnel enseignant (1 an)
Francis Amyot	Personnel enseignant (1 an)
Véronique Veilleux	Personnel enseignant (1 an)

Le représentant du personnel professionnel n'est pas nommé.

1. L'accueil

La séance ouvre à 19 h 19. Madame Lévesque souhaite la bienvenue à tous et elle offre ses vœux de bonne année à tous les membres.

2. La période de questions du public

Aucune personne dans le public. Madame Marie-Claude Stebenne vient offrir aux membres du CE des billets pour la pièce « Roméo et Juliette ». Cette pièce est présentée par les élèves de troisième secondaire du Quatu' Arts – Théâtre. La pièce est présentée ce samedi 23 janvier et ce dimanche 24 janvier à 15 h. Les membres du CE sont invités gracieusement par l'école.

3. L'adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. L'accueil
2. La période de questions du public
3. L'adoption de l'ordre du jour
4. L'adoption des procès-verbaux du 17 juin et 4 novembre 2016
5. Les suivis au procès-verbal du 4 novembre 2015
6. La correspondance reçue

7. Les rapports de reddition de compte
 - 7.1. De la présidente
 - 7.2. De la directrice
 - 7.2.1 Maquette 2016-2017
8. Les travaux du conseil
 - 8.1 Budget révisé 2015-2016
 - 8.2 Activités étudiantes et campagnes de financement
9. Les affaires nouvelles (point d'information)
10. Parole aux représentants
 - 10.1 Représentant des élèves
 - 10.2 Représentants des membres du personnel enseignant
 - 10.3 Représentant des membres du personnel de soutien technique et administratif
 - 10.4 Représentante des membres du personnel professionnel
 - 10.5 Représentants des parents
 - 10.6 Représentant du comité de parents
11. Levée de l'assemblée

13-CE-15-16

Mme Sarria, appuyée de madame Giguère, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

4. L'adoption des procès-verbaux du 17 juin et 4 novembre 2015

14-CE-15-16

Mme Sarria, appuyée par Mme Castilloux, propose l'adoption du procès-verbal du 17 juin 2015. Adopté à l'unanimité.

15-CE-15-16

Mme Robichaud, appuyée par Monsieur Dagenais, propose l'adoption du procès verbal du 4 novembre 2015 avec les modifications suivantes :

- 7.2.3 ajouter un 's' à cahier
- 8.2 trop faible « taux » de participation

5. Les suivis au procès-verbal du 4 novembre 2015

Mme Robichaud demande un suivi au sujet du poste vacant de représentant des professionnels. Mme Taillon a validé auprès du secrétariat général et nous pouvons offrir le poste vacant à un autre membre du personnel. Il est proposé que madame Taillon envoie un courriel à tout le personnel de l'école afin qu'un employé puisse manifester son intérêt.

6. La correspondance reçue

Invitation aux membres du CE pour l'événement «*Secondaire en spectacle*» du 5 février prochain. L'invitation sera transmise par courriel à tous les membres du CE

7. Les rapports de reddition de comptes

7.1. De la présidente

Rien de particulier.

7.2. De la directrice

7.2.1. Maquette 2016-2017

Beau travail de la part du comité. La maquette a été adoptée à l'unanimité par l'équipe enseignante de l'école lors de l'assemblée générale du 13 janvier dernier. Mme Nadia Caron, directrice adjointe responsable de l'organisation scolaire et du comité maquette présente la

maquette pour chacun des niveaux et des programmes. Référence : Présentation PowerPoint maquette 2016-2017.

Mme Nathalie Robichaud, secondée par Monsieur Alain Côté, propose l'approbation de la maquette 2016-2017 tel que présenté. Approuvé à l'unanimité.

Mme Taillon informe les membres du CE de la mise en place d'un comité de pilotage. Son mandat est d'explorer la possibilité de faire une grille-matière sur 10 jours. (maquette 10 x 4) Plusieurs variables entrent en ligne de compte. Le dossier est complexe. L'effort actuel est d'évaluer les impacts positifs et négatifs de ce changement de manière objective. Certaines écoles secondaires fonctionnent selon cet horaire. Plusieurs grandes écoles ont adopté ce modèle et majoritairement, ce sont des écoles ayant beaucoup de projets pédagogiques particuliers. Le comité est formé d'un enseignant par matière et des représentants du CPEE et du syndicat des enseignants. Des hypothèses de travail sont en cours. Mme Taillon et Mme Caron tiendront informés les membres du CE des résultats de cette analyse de situation.

8. Les travaux du conseil

8.1. Budget révisé 2015-2016

Mme Taillon présente le budget révisé et explique les revenus et les dépenses.

Références : Documents du budget révisé.

Mme Sarria, appuyée par Mme Castilloux, suggère qu'une partie du montant de la catégorie M, fonds à destination spécial, soit utilisé pour venir en aide aux familles dans le besoin. L'achat des romans en français est fait. Toutefois, en anglais, les achats ne sont pas faits encore. Mme Taillon propose d'aller consulter le département d'anglais afin de connaître leurs besoins et leurs intentions d'ici la fin de l'année. Les parents ont fait des dons volontaires pour l'achat de romans. Les parents du CE avaient demandé l'an dernier que les revenus et les dépenses associés aux dons volontaires des parents soient clairement identifiés dans la présentation du budget.

Suite à la présentation du budget et les questions posées, les membres du CE procède à la résolution du budget révisé qui se lit comme suit :

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 95 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement a déjà adopté le budget annuel de l'école proposé par la direction et l'a soumis à l'approbation de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la réception des paramètres budgétaires 2015-2016 du MEESR après l'adoption du budget annuel 2015-2016 de l'établissement par le conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT que la hauteur de la compression budgétaire incluse dans les paramètres d'allocations budgétaires du MEESR affecte sensiblement la situation budgétaire de l'établissement;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement doit adopter un budget qui maintient l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources allouées par la commission scolaire et les revenus propres de l'établissement;

CONSIDÉRANT que nous sommes dans l'obligation d'appliquer les coupures exigées par le MEESR et sachant qu'un refus d'approuver le budget révisé pénalisera l'école.

IL est proposé par madame Virginie Sarria et secondé par monsieur Alain Côté.

que le budget révisé au montant de

13 980 973 \$

soit approuvé à contrecœur tel que déposé sous le document numéro

8.1

Approuvé à l'unanimité.

8.2. Activités étudiantes et campagnes de financement

18-CE-15-16

Mme Nadine Robichaud, appuyée par Mme Caroline Vandal, propose l'approbation des activités et campagnes de financement. Approuvé à l'unanimité.

9. Les affaires nouvelles (point d'information)

Suivi des assemblées syndicales : Les assemblées syndicales ont approuvé les ententes de principe présentées en assemblée générale. Les moyens de pression ont été levés pour le moment.

Les examens de mi-année auront lieu à la fin février. Les informations seront envoyées aux parents lorsque la consultation des équipes matières sera complétée.

10. Parole aux représentants

10.1. Représentants des élèves

Marie-Ève Levesque présente son projet de chaîne humaine. C'est un projet qui lui tient beaucoup à cœur. Marie-Eve est sensibilisée au fait que ce n'est pas seulement dans le temps des fêtes qu'il y a des gens dans le besoin. Elle souhaiterait collecter des denrées non périssables pour venir en aide à des gens dans le besoin. Le projet se ferait en collaboration avec un organisme communautaire de St-Hubert. Marie-Eve aimerait beaucoup que le projet se fasse dans une ambiance conviviale.

Fête de Noël : Cédric mentionne que la journée s'est bien déroulée. Plusieurs participants. Beaucoup de sécurité dans l'école. Un des aspects négatifs était le manque de diversité de la musique.

Initiative de la part des élèves : Un coton ouaté sans capuchon. Les élèves ont fait un sondage auprès de 130 élèves. Les élèves ont présenté leur demande à l'équipe de direction. Sur le modèle présenté, le logo était trop petit. Le prix serait d'environ 30 \$.

Mme Taillon et l'équipe de direction ont une préoccupation. Le port du polo aide à la sécurité et la surveillance dans une école de notre taille, c'est un aspect important. Pour l'équipe de direction, il est primordial qu'on puisse identifier rapidement nos élèves et détecter les intrus. Suite aux consultations des élèves, les membres du personnel de l'école et les parents seront également consultés.

10.2. Représentants des membres du personnel enseignant

Rien de plus à ajouter.

10.3. Représentante des membres du personnel de soutien technique et administratif

Rappel de l'invitation à «*Secondaire en spectacle*».

10.4. Représentante des membres du personnel professionnel

Aucun représentant

10.5. Représentants des parents

Questionnement de la part d'un parent sur la pondération des étapes. C'est le régime pédagogique qui prescrit la répartition. (20-20-60)

Mme Sarria nous parle de Clinique A de Montréal qui est intéressée à offrir des conférences sur la sexualité, et ce tout à fait gratuitement. Elle nous mettra en contact avec cet organisme.

10.6. Représentant du comité de parents

Deux réunions depuis notre dernière rencontre du CE

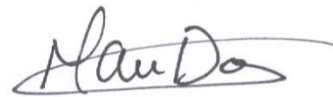
- Prix engagement : Un parent par comité de parents peut être amené à gagner un prix. La date limite pour poser des candidatures est le 28 février.
- Beaucoup de discussions au sujet des écoles primaires : Fernand-Lafontaine deviendra une école PEI avec une clientèle non sélective. Cette école sera située dans l'ancien pavillon du collège Charles-Lemoyne acheté par la CSMV. Actuellement, le territoire desservi sera le Vieux-Longueuil.
- Formation offerte aux parents membres du CE au sujet du projet éducatif et du plan de réussite et des modifications apportées à la loi 86. Lundi 8 février à 19 h 15.
- Comité de parents fait un sondage auprès des directions d'école au sujet des impacts des compressions budgétaires. M. Côté fera parvenir le sondage à Mme Taillon et demande à madame Taillon de lui répondre au mieux. Mme Taillon émet des réserves : il est complexe de faire la démonstration des impacts des compressions budgétaires par le biais d'un sondage. Elle donne un exemple pour illustrer son propos : Si vous me demandez de répondre à la question «avons-nous plus ou moins de TES cette année? Ma réponse sera : nous en avons plus. Les compressions affectent incontestablement notre système d'éducation publique. Par contre, ce sondage ne le mettra pas en lumière nécessairement.
- Le projet de loi 86 propose une modification pouvant aller jusqu'à la dissolution du conseil des commissaires. Celui-ci sera remplacé par le conseil scolaire. La composition serait : parents, directeurs, membres de la communauté, enseignant, professionnel. Plusieurs groupes iront se faire entendre en commission parlementaire. Le CE aurait beaucoup de plus de pouvoirs avec le nouveau projet de loi.

11. Levée de l'assemblée

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, la rencontre prend fin à 21 h 40.



Sonia Levesque, présidente



Marie-Dominique Taillon, directrice

Adopté à la séance du 16 mars 2016